

CHRONIQUE ENVIRONNEMENT



Au cours de l'été 2018, la Municipalité de Saint-Jacques a connu une période de sécheresse. La Municipalité tient à remercier la collaboration de tous ses citoyens lors de cette période.

N. B. Les jeux d'eau municipaux de même que les laves-auto utilisent en permanence de l'eau en recirculation, n'affectant pas ainsi la capacité hydrique du réseau d'aqueduc.



Qu'en est-il du chauffage au bois ?

Bien qu'un feu de foyer offre confort et tranquillité, il est loin d'être bénéfique.

Voici pourquoi :

- Il pollue l'air (l'émission d'une grande quantité de particules fines de contaminants dans l'air altère sa qualité);
- Il est nocif pour la santé (l'exposition aux substances toxiques nuit aux voies respiratoires);
- Il représente un danger d'incendie (dû aux installations généralement désuètes).

Optez plutôt pour une source alternative de chauffage, comme :

- L'électricité
- Le gaz
- L'huile

AUCUN SAC N'EST ACCEPTÉ

(même recyclable, compostable, biodégradable ou oxo-biodégradable)

Il^s contaminent le compost et en affectent la qualité



Suggestion littéraire

Fabuleux lexique de matériaux compostables.

Disponible à votre bibliothèque municipale.



FOIRE
CONFÉRENCES
APPARTEMENT ZÉRO DÉCHET

*Festival
Zéro
Déchet*

Marché Bonsecours - Montréal
festivalzerodechet.ca
3 & 4 NOVEMBRE
inspirer | outiller | agir

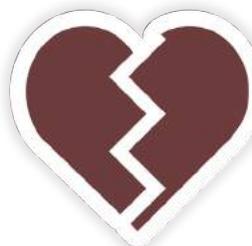
organisé par

Association
québécoise

**ZÉRO
DÉCHET**



Diminuer notre apport en viande et opter pour des protéines alternatives comme les protéines d'insectes.



Faire tourner le moteur de la voiture inutilement.

Défi du mois : Manger de la viande maximum 3 X par semaine !